L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 21 AOUT 1879. 52me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 21 AOUT 1879.

ABONNEMENT A L'EDITION HEBDOMADAIRE.

RÉDUCTION DE PRIX.

A partir du 1er septembre 1879, tout abonnement ou renouvellement d'abonnement à l'édition hebdomadaire de l'*Abeille* de la Nlle-Orléans se fera sur la base d'une réduction de 40 pour cent. Le prix de l'abonnement, port compris, est ainsi établi :

1 an	$2 40
6 mois	1 50
3 mois	75

REVUE COMMERCIALE et FINANCIERE ANNUELLE.

Nous publierons dans notre numéro du DIMANCHE 31 août, notre revue annuelle des marchés de la Nouvelle-Orléans. Cette revue sera aussi complète que possible. Nous publierons avec ce numéro un supplément, ce qui nous permettra de donner à nos lecteurs des articles intéressants sur les sujets politiques, commerciaux et financiers les plus actuels.

Nous reproduirons entre autres une étude d'un écrivain français des plus compétents sur l'industrie du sucre dans les pays d'outre-mer. Tout indique que la saison d'affaires commencera de bonne heure, grâce à la parfaite salubrité de la ville. C'est une raison de plus pour les annonceurs de mettre à profit les avantages qu'offre l'édition qui contient la revue annuelle du commerce.

Nous prions nos patrons de vouloir bien nous envoyer leurs annonces et leurs commandes de numéros pour l'édition du 31 août aussitôt que cela leur sera possible, afin que nous puissions leur donner une entière satisfaction. Nous pouvons déjà annoncer que le tirage de ce numéro sera exceptionnellement fort et que les annonces qu'il contiendra recevront ainsi une grande publicité.

L'ajournement du projet de M. de Lesseps.

Nous regrettons vivement que M. de Lesseps ait été obligé de renoncer à son entreprise du Canal de Panama. Il est vrai que l'affaire n'est qu'ajournée et que l'abandon final dépend du voyage que l'auteur du projet compte faire lui-même en Amérique pour voir les lieux et décider, après examen, si l'exécution est au-dessus de sa puissance pécuniaire et industrielle. Mais notre espoir est fort ébranlé par le fait que les souscripteurs sont prévenus qu'ils peuvent, en attendant, si cela leur convient, retirer leurs premières mises de fonds. Cette nouvelle qui attristera beaucoup de gens nous est donnée par le télégraphe, et elle pourrait bien n'être pas exacte. Un canal à creuser à travers l'Isthme de Darien est, certes, une chose difficile mais non impossible avec beaucoup d'argent; et s'il y avait en ce moment un homme capable de trouver cet argent et de l'employer avec énergie à l'exécution d'une entreprise pareille, c'était bien M. de Lesseps. S'il est obligé d'y renoncer, personne n'osera en parler après lui, et de longtemps il n'en sera plus question.

En examinant maintenant les raisons qui ont pu décider tout au moins l'ajournement du projet, nous voyons qu'elles sont de diverses natures et toutes d'une certaine gravité. Quand M. de Lesseps conçut l'idée du Canal de Suez, il savait que pour inspirer confiance il aurait l'appui du gouvernement impérial de France.

L'affaire plaisait à Napoléon III, qui était alors dans toute la splendeur de son règne et qui voulait y ajouter encore par une de ces œuvres qui rendent un nom impérissable. De là le soutien puissant qu'il donna à l'entreprise, soutien moral, il est vrai, mais avec lequel M. de Lesseps devait surmonter toutes les difficultés du monde. On dit aujourd'hui, à propos du canal de Panama, que les Américains voyaient de mauvais œil une affaire entreprise avec des capitaux européens et des ingénieurs non citoyens de l'Amérique. Mais cette objection n'était pas plus redoutable que l'opposition des Anglais au canal de Suez et la mauvaise grâce du Sultan de cette époque. M. de Lesseps éprouva des difficultés de tout genre, même des difficultés politiques. Elles furent si grandes, si prononcées et si hautement déclarées, que sans l'appui dont nous parlons, il n'eut pu donner suite à son entreprise.

Aujourd'hui ce soutien lui fait défaut. Le gouvernement personnel n'existe plus en France et le gouvernement républicain, qui régit la destinée du pays, n'est pas de sa nature porté à protéger des entreprises industrielles qui ne le concernent pas directement. Sous les gouvernements républicains, les institutions sont tout et les hommes ne sont rien. Il peut y avoir des célébrités, des grandeurs particulières, mais on n'y trouve pas de ces volontés puissantes, fermes, qui veulent aujourd'hui accomplir une chose et qui la veudront encore demain et qui la veudront toujours jusqu'à ce qu'elle soit accomplie. Sous les institutions républicaines, les assemblées gouvernent, et les hommes qui composent ces assemblées passent le plus souvent sans laisser de traces.

Il est donc arrivé dans l'affaire de Panama que les Chambres françaises n'ont pas paru s'en préoccuper beaucoup, et que le Président de la République et son Cabinet n'ont pas voulu s'en occuper davantage. M. de Lesseps est donc resté seul avec son nom et sa puissance personnelle, avantages précieux mais qui n'ont pas suffi pour déterminer à Paris ou en France une de ces démonstrations pécuniaires qui décident tout, l'emportent sur tout et convertissent au premier abord un projet industriel en une exécution assurée. Il est arrivé encore que par une autre républicaine, qui s'est habituée à l'idée que le continent américain tout entier est sous son patronage, M. de Lesseps n'a pas été mieux soutenu. Il n'y aurait rien eu de grave en cela pour son projet, si les capitalistes européens et américains eussent jugé l'entreprise d'une manière favorable, mais l'opinion a semblé se prononcer dans un sens inverse.

On sait combien en Europe, à l'époque où il fut question du Canal de Suez, passablement par les raisons que nous avons dites; secondement par la considération qu'il s'agissait d'une entreprise de voies ferrées, d'un projet matériel, devant s'effectuer pour ainsi dire sous les yeux des capitalistes mêmes. Les souscriptions souscrivirent Constantinople, Smyrne, Alexandrie, les ports de la Grèce et des Iles Ioniennes, Odessa, Varsovie, Naples, Livourne, Gênes, Marseille, Bordeaux, Cherbourg, etc., tous les ports d'Espagne et de Portugal; ils souscrivaient encore tous les ports de l'Angleterre, de la Hollande et de la Belgique, comme devant avoir nécessairement des rapports de marine avec le canal de Suez. Devant cette perspective, qui était certainement brillante et qui tous les jours se réalise, les objections s'effaçaient; tout paraissait facile parce que tout souriait à l'imagination des actionnaires.

Pour le canal de Panama, la perspective ne s'est pas offerte sous des couleurs aussi encourageantes. On a dit : le canal de Panama n'emploiera pas au canal de Suez sa clientelle d'Europe et de la Méditerranée. Les navires européens, allant dans l'Inde, n'iront pas chercher la route la plus longue pour aller le plaisir du pittoresque sur les bords du canal de Panama. Les affaires de ce monde se mènent différemment; le fret, son économie d'argent et de temps les déterminent. Les navires européens continueront donc à passer par le canal de Suez, et le canal de Panama n'aura d'autres clients que les navires américains trafiquant avec la Chine et le Japon et les navires européens tendant vers les ports américains du Pacifique. Or, ce ne sera pas assez pour faire un revenu à un capital beaucoup plus fort que celui que le creusement du canal de Suez a coûté.

Nous pensons que cette dernière raison a dû être pour beaucoup dans la lenteur des capitalistes à souscrire et dans l'insuffisance des souscriptions. Ainsi d'un côté, il y a eu de grands doutes sur la possibilité de l'entreprise et des doutes encore plus grands sur le revenu qu'elle donnerait; et d'un autre côté, il y a eu l'argument que les hommes timides font toujours valoir contre les entreprises lointaines, nous disons lointaines, vu la distance de nous aux ports de Panama des ports européens, argument fondé sur l'impossibilité où tout au moins la difficulté de l'inspection des travaux. Chaque actionnaire est ordinairement bien aise d'avoir des nouvelles fréquentes de l'emploi de ses fonds quand il ne peut se rendre sur les lieux lui-même, et pour cette dernière classe d'actionnaires Panama est comme une de ces extrémités du monde que l'on ne visite pas.

Les européens font d'une visite à Suez une partie de plaisir. Ils font des navires réguliers d'excursion pour tous les points intéressants de la méditerranée. Pour eux, la Méditerranée et une mer connue, civilisée, d'un doux climat et qui invite à la promenade. Les ports de refuge s'y trouvent partout en cas de tempête; c'est un vaste lac, dormant le plus souvent, et qui offre à la vue un spectacle lointain sans exposer les passagers aux risques d'un voyage sans borne. C'est ainsi du moins qu'ils se représentent cette mer dont les rives orientales sont occupées par les descendants de ces peuples que l'histoire, la fable et la poésie ont rendus fameux. Ce spectacle-là ne se voit ni à Chagres, ni à Panama, et l'Océan Atlantique n'est pas la Méditerranée, pas plus que la mer des Caraïbes n'est la mer Ionienne ou la mer Egée.

Il est bien entendu que ces dernières considérations n'expliquent pas suffisamment l'échec de M. de Lesseps au début de sa grande entreprise, mais elles y ont contribué et c'est pour cela en partie que l'empressement populaire sur lequel il avait amplement le droit de compter a fait défaut aux livres de souscription. Encore une fois, nous le regrettons vivement, car nous ne connaissons pas d'homme qui, pour son importance personnelle, soit plus à même que lui de rassembler les capitaux nécessaires à l'exécution d'un projet aussi conteux.

Ce projet valait mieux que tous les autres en ce qu'il eut procuré au monde navigateur une voie permanente de communication entre l'Atlantique et le Pacifique, une voie rapide et sûre, bien qu'à une certaine distance des Etats-Unis. Les autres lignes en seraient plus rapprochées, mais l'étendue de terre à percer serait de quatre à cinq fois plus considérable et consisterait en plateaux irréguliers, d'un niveau difficile à atteindre, exigeant un nombre d'écluses d'une pratique hasardeuse et une dépense d'eau qu'on ne serait pas sûr de pouvoir se procurer en tout temps. Le service d'un canal à écluses est, du reste, très limité et ne peut être utile qu'à des navires qui se présentent isolément à l'entrée. Tel serait le canal du Nicaragua ou de Tehuantepec ou tout autre canal qui ne serait pas creusé à ciel ouvert et sans écluses comme celui dont M. de Lesseps a conçu l'idée et qu'il aurait exécuté, si les circonstances, indépendantes de sa volonté, lui eussent été favorables. Nous espérons encore que son projet n'est qu'ajourné et que les gens même qui y sont opposés aujourd'hui, en deviendront les plus ardents amis. Ils reconnaîtront qu'en dehors des combinaisons de M. de Lesseps, il n'y a pas de communication profitable et possible entre les deux océans.

Les laitiers sont protégés contre la fraude et la falsification par la patente de Blackerly et Boland. — J. P. Chandler's Inventors Depot, 101 Canal.

Réponse du Lieut-Genv. Wills, gouverneur intérimaire, au comité des pétitionnaires sur la quarantaine.

PREMIÈRE QUESTION.—Je partage l'opinion des pétitionnaires qu'un système rationnel de quarantaine est une nécessité. Ce système vient du département législatif et quels que soient ces défauts, ils ne peuvent être atténués que par une législation ultérieure.

SECONDE QUESTION.—Les pétitionnaires allèguent que quelques-uns des réglements du Bureau de Santé sont d'une légalité douteuse. Mais cela regarde les tribunaux. Si, comme on le soutient, le système est radicalement défectueux, arbitraire et irrationnel, c'est la faute de la loi et il ne peut y être remédié que par le pouvoir législatif.

TROISIÈME QUESTION.—Je ne suis pas ignorant des pertes résultant de la suspension du commerce. Dans une proclamation toute récente j'ai consulté avec discrétion la levée des quarantaines intérieures. Je crois que la quarantaine contre le commerce maritime peut être levée en toute sureté ou modifiée jusqu'à un certain point, mais la loi ne laisse pas cette question à mon jugement ou à ma discrétion.

QUATRIÈME QUESTION.—Je connais très bien les pertes et les inconvénients résultant de la quarantaine et de la suspension des affaires. Le souvenir des maux contre lesquels la quarantaine est établie peut seul nous réconcilier avec la rigueur de ses réglements.

CINQUIÈME QUESTION.—Quant au débarquement du fret des navires qui entrent, c'est un des détails laissés au bureau de santé. Le devoir du burgau est de prévenir l'introduction de l'infection et de la contagion. Le loi lui laisse tout pouvoir à ce sujet. Je n'essayerai pas de dire où un discernement sain et une précaution sage finissent. Je ne dirai pas non plus que les mesures de prévention adoptées par le bureau sont inutiles ou inefficaces. Je suis officiellement obligé d'accepter tout acte émanant de son autorité et dans lui-même de son autorité comme ayant nécessairement pour but le meilleur intérêt de la ville et de l'Etat.

SIXIÈME QUESTION.—Les villes du Nord n'ont pas besoin d'une quarantaine aussi rigide que les villes du Sud. Elles pourvoient en pensée de ce qu'il nous faut ici pour nous protéger. Je ne puis pas dire cependant que le réglement adopté ici exige plus rigoureux qu'il ne le faut. Je crois plus les membres du bureau de santé et également strictement à la loi dans l'accomplissement de leurs importants devoirs.

SEPTIÈME QUESTION.—Je n'ai pas le moyen de savoir jusqu'à quel point la confiance publique s'est retirée du Bureau de santé. Je n'ai pas pensé qu'il fût de mon devoir de faire une enquête à ce sujet. Les membres de ce Bureau ont été nommés par le gouverneur Nicholls et le conseil de ville sans aucun doute parce qu'ils avaient été dans leur aptitude pour la position. Je n'ai mentionné aucune intention de les remplacer par d'autres.

HUITIÈME QUESTION.—En mentionnant temporairement des donations de l'Etat, je ne considère pas qu'il m'appartienne d'intervenir dans les arrangements faits par le gouvernement de Nicholls ou aucun des membres qu'il a nommés à moins que ce ne soit pour des raisons de manvaise pratique ou de négligence.

En conclusion, je vous informerai que mon intention est d'inviter le président du bureau de santé à convoquer le bureau afin de conférer sérieusement sur la situation et de savoir s'il ne serait pas convenable de modifier la proclamation du gouverneur.

RAPPORT SUR LES DÉPENSES MUNICIPALES. — Nous avons reçu du colonel Glynn, administrateur des dépenses publiques, son rapport semi-annuel sur les recettes et les dépenses du premier semestre de 1879. Il est suivi du rapport des commissaires de la dette consolidée et d'un résumé des dettes de la ville, avec divers tableaux, entre autres celui de l'évaluation des recettes et dépenses pour 1879.

LA TROUPE DE GRAU A NEW YORK.—L'impresario Grau va, dit le *Courrier des Etats Unis*, commencer une nouvelle saison le 1er septembre avec sa compagnie réorganisée.

En résumé, voici le tableau de troupe complet : Mlle Paola Marié, première chanteuse ; Mlle Anglèse, première et deuxième chanteuse ; Mme Grégoire, première dugazon ; Mlle Raphael, deuxième chanteuse ; Mlle L. Beaudet, dugazon, jeune chanteuse ; Mme Delcomte, duègne comique. MM. Capoul, premier ténor ; Vidal, premier ténor ; Jouard, première basse ; Bouhy, baryton ; Pinchon, deuxième basse ; Poyard, jeune ténor ; Hasmé, Villano, seconds ténors ; Médéres, Dupian, premiers comiques ; Dupuis, Kerbel, comiques ; soixante choristes et trente musiciens sous la conduite de M. Alberga, chef d'orchestre. M. Grau promet aussi un ballet et est en pourparlers avec Mlle Cavalazzi qui sera l'hiver dernier un si grand succès comme première à l'opéra italien dans la compagnie de M. Mapleson. Ceci se rattache au projet qu'a M. Grau de donner au printemps prochain d'éclatantes reprises d'*Orphée aux Enfers* et de *Geneviève de Brabant*.

C'est le lundi 1er septembre que M. Grau inaugurera sa saison et le Fifth Avenue Theatre. Mlle Aimée, retour de Californie, y donnera sept représentations avant son départ. Cette excellente artiste quitte définitivement l'Amérique le 10 septembre.

Le 11 on donnera *La Fille de Mme Angot* avec Capoul et Paola Marié.

Cette reprise sera immédiatement suivie de la *Périchole*, avec Capoul-Piquilla et Paola Marié-Périchole ; puis, *la Brigande*, avec Capoul-Falsacappa, Paola Marié-Fiorella et Angèle-Fragoletto-Vicendront ensuite *Giroflé-Girofla* avec Paola Marié, Mme Delorme dans Ansore et Capoul-Marasquin ; la *Belle-Hélène*, *la Grande Duchesse*, *la Petite Faust* et *Barbe Bleue* comme reprises. Comme nouveautés, *la Camargo*, *Babiole*, *la Petite Mariée* et *la Marquise des Rues*. Et, alternant avec ces joyeusetés, les opéras comiques précités : *Carmen* et *Mignon* sont pour faire la fin : *les Dragons de Villars* et le *Premier jour de bonheur* méritent de l'être, quant à *Paul et Virginie* ce n'est pas un chef d'œuvre indiscuté qu'on aura, fortune inespérée ! le plaisir d'entendre interpréter par le créateur.

Réclamations de terres concédées aux vétérans de toutes les guerres, de 1790 et 1855, rédigées par J. Beaj. Chandler 101 Canal.

Nous empruntons ce qui suit à un journal du Nord :

BIEN JOUE.—L'absence inaccoutumée de M. E. Angaud, le baromètre du marché aux chasseurs de la Nouvelle-Orléans, qui ne manque jamais de visiter tous les ans Philadelphie, New York et Boston, était l'objet de mains commentaires. Les acheteurs du Sud et surtout les colporteurs de M. Angaud dans le commerce des chasseurs, à la Nouvelle-Orléans, se réjouissaient déjà à l'idée que leurs nouveautés de saison arriveraient longtemps avant celles de leur redoutable rival. Malheureusement pour eux, Angaud avait pris les devants et on allait lui expédier 500 caisses des derniers genres ! En allant aux renseignements, on apprit que plus de deux mois auparavant, et avant la hausse, son fils lui avait acheté plus de 1800 caisses de chasseurs, de tous genres et de toutes qualités, de manière à permettre au Magasin Stc-Anne d'être le premier à offrir au public des articles nouveaux et à au moins 25 pour cent au-dessous des plus bas prix du marché. Angaud ne s'endort pas et arrive toujours à temps.

Si vous voulez un bon piano, adressez-vous à Werlein, 135 Canal. Ne prêtez pas l'oreille à ce que l'on pourrait vous dire au-dehors, mais allez voir par vos propres yeux. Les affaires de M. Werlein ont doublé depuis un an. Il vous donnera pleine satisfaction. Vous trouverez chez lui des pianos de Chickering, de Mathushek, de Hale, de Floyel, etc., ainsi que des pianos d'occasion. On échange aussi. Les prix sont bas et les conditions de paiement faciles et libérales.

HALL'S HAIR RENEWER.—Notre appréhence personnelle est une affaire qui donne à nos amis et connaissances le droit de choisir entre un extérieur négligé et repoussant, une contenance gâtée, défigurée par une barbe grise ce qui les affligerait s'ils nous voyaient ainsi, et une couronne dénudée, ou à moitié couverte ou couverte de cheveux blancs, ou un extérieur présentable et acceptable en société. Il y a plusieurs moyens pour ceux qui veulent se présenter dans le monde, et le meilleur est le "Halls Hair Renewer" et la Teinture de Buckingham pour les moustaches, ("Buckingham Dye"). Ces deux préparations sont à vendre chez tous les droguistes, et si quelqu'un de nos amis ne s'en trouve pas bien, nous le prions de nous le faire savoir.

Le soldat (ou ses héritiers) qui a servi dans une guerre quelconque de 1790 à 1855, a droit à 160 acres de terre. S'adresser à J. Beaj. Chandler, 101 Canal.

Wilhelm's Tonic.—Ces incomparables remèdes de maladies intestinales et de perversion, et dont les résultats sont toujours certains en tant que spécifiques pour les maladies qu'ils prétendent guérir, sont aussi en même temps, comme on peut aisément se faire l'expérience, une prescription inappréciable contre la santé en général. Une cuillerée à thé prise le matin et le soir après nos repas, comme purgatif, aura quelquefois du quatre-vingt-dix pour cent d'efficacité. Le prix pour procurer le Tonique de Wilhelm dans toutes les pharmacies.

LE VATICAN ET L'ALLEMAGNE. — On télégraphie de Rome à l'*Agence Havas* :

"Mgr Rencozzi, qui remplace Mgr Masella comme nonce à Munich, emportera lorsqu'il partira pour son nouveau poste un modus vivendi entre le Vatican et l'Allemagne.

Ce modus vivendi a été souvenu avec M. de Bismarck, il n'y a plus maintenant que les signatures à échanger.

Les bases de cet instrument sont :

1° Abandon de l'application des lois disciplinaires, avec exemption, pour le Vatican, du reste que, jusqu'à la révision des lois de mai ;

2° Retour des évêques et de leur clergé dans leurs sièges, à la conditions qu'ils donneront à revenir en s'engageant à se conformer aux prescriptions purement civiles qui ne sont pas contraires aux lois ecclésiastiques ;

3° Liberté laissée aux évêques et au clergé dans l'exercice de leur ministère spirituel, avec promesse de leur part de ne pas troubler la tranquillité de l'Etat.

Rien n'est décidé relativement à la représentation diplomatique du Vatican auprès l'Allemagne. Cette question est pour le moment laissée de côté.

Mgr Rencozzi doit avoir une entrevue avec M. de Bismarck.

Les deux parties sont d'accord pour revoir les lois de mai, lorsque le moment opportun se présentera.

Outre Mgr Ledochowski plusieurs autres évêques exilés ont demandé, sur le conseil du Pape, à retourner à leurs sièges."

LES TOASTS AU BANQUET DE NANCY.—M. Delmas a pris le premier la parole :

Les institutions républicaines, a-t-il dit, sont fermement assises. Espérons que nous saurons les conserver, et cela, grâce à l'énergie, à la fierté de l'homme [illegible] Président [illegible] destinées à la France.

Je bois à la santé de M. Grévy.

M. le garde des sceaux a répondu en ces termes :

Je remercie à M. Grévy les hommages que je viens d'entendre. M. Grévy en sera fier, parce qu'il regarde comme sa plus précieuse récompense l'estime de ses concitoyens, surtout celle des patriotiques populations de l'Est, qui ont tant souffert pour la patrie et qui voient dans [illegible] la garantie toutes les libertés de la démocratie, ainsi que l'a si bien défini M. Lepère, de cette démocratie qui commença à la Révolution et que M. Thiers a [illegible] d'une façon définitive.

Puis M. Le Royer a bu aux Nancéens.

M. Bernard a remercié les maires des autres villes de Français ayant rendus à Nancy.

Il a porté enquête la santé de Mme Thiers.

M. Lepère, dans une improvisation chaleureuse, a remercié M. Bernard de la manière dont il a organisé cette belle fête.

Alors M. Langlois, maire de Belfort, a prononcé le discours suivant :

La majorité républicaine de la chambre des députés a dû laisser aux membres du gouvernement et aux représentants du pouvoir le soin d'apprécier, comme elle le mérite, l'œuvre patriotique de libérateur du territoire.

Tout a été dit, à l'éloge du grand citoyen, et nous, députés républicains, nous n'avons rien à ajouter. Notre présence ici prouve suffisamment combien nous le vénérons.

A qui doit-je porter un toast, ainsi à cette patriotique et républicaine population de Nancy ? Quand mon excellent ami Tirard, ministre de l'agriculture et du commerce, parcourt la France pour s'enquérir de ses besoins, il constate partout la vie industrielle et commerciale, je dirai en un seul mot, la vie organique de la France.

Mon collègue et ami M. Lepère, ministre de l'intérieur, constate ici, comme partout ailleurs, la vie politique et administrative. Tous les deux voient, en même temps, la vie morale, la vie de l'âme de cette grande patrie française à laquelle nous devons tout et à laquelle nous sommes prêts à tout sacrifier.

Ils remarquent, dis-je, partout la vie morale de la patrie ; mais si les artères battent partout, il y a des points sur le territoire où elles battent avec plus d'ardeur, avec plus d'énergie. Ici, dans cette ville de Nancy, comme dans toutes les villes de l'Est, les artères battent double ; l'âme de la patrie, ici, pour mieux me servir de cette expression, a deux pôles, deux palaisins.

Oui, nous sentons ici, plus qu'ailleurs, l'âme de la patrie française. Nous la sentons dans cette belle ville de Nancy, capitale de la vieille Lorraine, qui possède aujourd'hui dans son sein dix à quinze familles alsaciennes réfugiées.

C'est donc ici la vieille lorraine et une ville alsacienne. Mais au moment de porter un toast à la patriotique population de cette cité, je ne puis oublier que j'ai devant moi des généraux, des colonels, des représentants de cette armée française qui ne se distingue plus aujourd'hui de la nation.

Nous voulons tous la paix ; mais si jamais la France était attaquée, nous marcherions tous, messieurs de l'armée, sous vos ordres ; et tous, quel que soit notre âge, nous prouverions la vitalité de cette grande patrie française à laquelle je vous invite tous, messieurs, à porter un toast.

La réception qui a suivi le banquet a été extrêmement brillante.

Les machinistes et ouvriers en fer, cuivre, verre et bois, ayant des fonds, peuvent fabriquer et vendre des inventions patentées et nouvelles.—J. Beaj. Chandler, 101 Canal.

LES PROTESTATIONS A NANCY.—Les journaux mennaisiens de l'Est ont refusé de prendre part aux fêtes de Nancy. Le directeur de la *Gazette de l'Est* a écrit au maire de Nancy une lettre où nous lisons :

J'ai reçu l'invitation que vous avez bien voulu me faire d'assister au banquet à l'occasion de la statue Thiers ; je ne la puis accepter, pour ce simple motif qu'il n'y a pas lieu de fêter comme ami et comme défenseur du territoire une date qui est l'effroi, au contraire, celle du démembrement de la France.

J'ai porté les armes comme engagé volontaire, à dix-neuf ans, pour l'intégrité de la patrie, et, tant que la patrie sera entamée, tant que Metz et Strasbourg seront sous la domination allemande, je ne contribuerai pas à fournir à nos vainqueurs une occasion de riser, à nos compatriotes annexés un sujet de douleur, en m'asseyant à une table où l'on boira au libérateur du territoire, alors que la meilleure portion du territoire est restée au pouvoir de l'étranger.

Il y a dans vos fêtes d'août une ironie sanglante, et je crois, en mon âme et conscience, que ce spectacle est mieux fait pour relâcher les derniers liens de l'Alsace-Lorraine à la mère-patrie que pour les fortifier.

L'*Espérance de Nancy* tient à peu près le même langage.

Enfin, M. E. Auguin, du *Journal de la Meurthe et des Vosges*, n'est fait l'écho des mêmes sentiments dans une *Lettre à M. Bernard, sénateur, maire de Nancy.*

—Je comprends, dit-il, que nos ancêtres aient célébré par des fêtes patriotiques après la [illegible] de Louis XIV, lorsqu'elle [illegible] la [illegible] de Louis XIV jusqu'au [illegible] de Louis XVI, [illegible] [illegible] fait [illegible] [illegible] [illegible] traité de Westphalie et la paix des Pyrénées ; en 1797, le traité de Campo-Formio.

A ces dates-là, du moins, le fleuve pouvait être déclaré et l'allégresse sans réserve, car notre héritage de gloire s'augmentait avec le territoire de la patrie.

C'était bien une fête nationale.

Mais vous souvient-il que la France ait retrouvé [illegible] de triomphe et des tables de banquet pour fêter [illegible] du départ des alliés et la Restauration ?

Vous souvient-il qu'une ville française ait jamais élevé un arc de triomphe et des colonnes et de ses toutes les souveraineté devenues des traités de 1815 signés par M. de Richelieu "plus mort que vif" ?

Ou avez-vous vu qu'on ait inscrit à la date de ces traités sur les bustes de M. de Talleyrand qui les a négociés ? Encore une fois, au nom de notre pays, j'ai le droit de vous demander : Où avez-vous vu, vous et vos ministres, et quel est ce nouveau genre de patriotisme que vous inaugurez ? Quand un soldat revient du combat vainqueur et bien portant, les verres se lèvent d'eux-mêmes pour acclamer sa santé et son triomphe ; mais, quand il revient mutilé, deux de ses meilleurs membres amputés, mangeant et bien également par la grâce d'une énorme rançon, connaissez-vous rien de plus douloureux et de plus cruel que de s'étonner s'il est point qu'il simule l'allégresse sous les yeux mêmes de son vainqueur ?

ELECTION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL A PARIS.—Voici le résultat des élections du huitième arrondissement, le 3 août :

Electeurs inscrits	25,628
Votants	2,628
Maj. P. Mant, conservateur	1,498 ELU
Demoyrèbes, rép.	659
Gondelaux, rép.	440

A GARIBALDI.—On écrit de Berlin au *Courrier de Lyon* :

Vous savez que l'empereur d'Allemagne est depuis quelques jours à Gastein pour s'y remettre de ses souffrances de l'hiver dernier et que vivre quelques de l'été passé. Il y recevra demain la visite de l'empereur François-Joseph d'Autriche.

Il paraît que, depuis [illegible] [illegible] [illegible]